

REF.011521

EAU DE JAVEL 9,6% CHLORE ACTIF
Colis de 4 bidons de 5 litres

Révision : 30/05/06

DESIGNATION

- L'EXTRAIT DE JAVEL 9.6% (ou 36° chlorométrique) est une solution liquide jaunâtre à translucide. Elle nettoie, désinfecte, détache, blanchie ...
- 250 ml d'extrait de javel 9.6% + 750 ml d'eau donnent 1 litre d'eau de javel diluée, prête à l'emploi.

COMPOSITION

- Hypochlorite de sodium 9.6%

CARACTERISTIQUES

- Aspect : liquide
- Odeur : chlorée
- Couleur : jaunâtre
- Densité : 1.12 +/- 0.02
- pH à 10% : 12.5 +/- 0.2

REGLEMENTATION

- Conforme à la législation réglementant les produits de nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires (Décret 73 138 du 12 02 1973 modifié le 08 09 1999).
- Biodégradable à plus de 90 % -
- ACTIVITE BACTERICIDE : Norme EN 1040, Norme EN 1276, Norme EN 13697
- ACTIVITE FONGICIDE : Norme EN 1275, Norme EN 1650, Norme EN 13697
- ACTIVITE SPORICIDE : Norme EN 13704
- ACTIVITE VIRUCIDE : Norme NFT 72-180
- Pour les concentrations concernées par ces normes, se reporter au tableau édité par la Chambre Syndicale Nationale de l'Eau de Javel



REF.011521

PROPRIÉTÉS

- L'EXTRAIT DE JAVEL 9.6% nettoie, désodorise, blanchit et désinfecte. Elle est utilisée pour toutes les actions de désinfection, de potabilisation de l'eau, de blanchiment des fibres textiles et de la pâte à papier.
- Elle s'utilise également pour le traitement des eaux de piscine, pour le nettoyage et le blanchiment des façades de maison.
- Diluée, elle peut être utilisée dans de nombreux domaines domestiques et hospitaliers (cf eau de javel 2.6%).

CONSEILS D'UTILISATION

- Pour plus de précision, se reporter aux tableaux d'utilisation édités par la Chambre Syndicale Nationale de l'Eau de Javel.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Se reporter à la Fiche de Données de sécurité.
- Irritant.
- Se conserve 3 mois après la date de fabrication indiquée sur le bidon.
- A conserver à l'abri de la lumière et de la chaleur.
- Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut dégager des gaz dangereux (chlore).
- En cas d'absorption : ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau froide. Prévenir votre médecin, l'hôpital le plus proche ou le centre anti-poisons.
- En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau et contacter un médecin si l'irritation persiste.

CONDITIONNEMENT

- Bidon de 5 litres
- Colis de 4 bidons
- Palette de 32 colis